



Stephanie Aeffner
Dr Franziska Brantner
Marcel Emmerich
Chantal Kopf
Dr Zoe Mayer
Melis Sekmen

Membres du Bundestag allemand

Dr Zoe Mayer u.a., MdB · Platz der Republik 1 · 11011 Berlin

A la Présidence du Conseil Rhéan
Secrétariat du Conseil Rhéan
Rehfusplatz 11
77694 Kehl

Par courriel à : kleinert@oberrheinrat.org

Berlin, le 23 octobre 2023

Dr Zoe Mayer, MdB
Platz der Republik 1
11011 Berlin
Bureau : Adele-Schreiber-
Krieger-Str. 6
Téléphone : +49 30 227-72188

Permanence à Karlsruhe :
Redtenbacher Straße 9
76133 Karlsruhe
Telefon: +49 721 9631 8432
zoe.mayer,wk@bundestag.de
www.zoe-mayer.de

Prise de position relative à la résolution du Conseil Rhéan du 23 juin 2022

Monsieur Frey, cher Joshua,

La transition énergétique est essentielle pour un avenir sûr, respectueux de l'environnement et économiquement prospère. Pour ce faire, il convient de changer profondément l'approvisionnement énergétique de l'Allemagne, en abandonnant les combustibles nucléaires et fossiles au profit des énergies renouvelables et d'une plus grande efficacité énergétique.

La crise climatique ne cesse de s'aggraver, les prix des combustibles fossiles se sont multipliés, notamment en raison de la guerre contre l'Ukraine : les énergies renouvelables sont devenues une question de sécurité nationale. Leur développement est massivement accéléré par la loi EEG 2023 (loi relative aux énergies renouvelables). D'ici 2030, au moins 80% de l'électricité consommée en Allemagne devra provenir de sources d'énergie renouvelables. Pour cela, la loi EEG 2023 fixe les conditions-cadres nécessaires.

À l'avenir, chaque unité d'énergie doit être utilisée de la manière la plus efficace possible. Cette mesure est judicieuse d'un point de vue économique, en renforçant notre action préventive et en contribuant à la protection du climat. La loi sur l'efficacité énergétique adoptée le 21 septembre 2023 par le Bundestag allemand fixe des objectifs clairs en matière d'efficacité énergétique. Elle comprend notamment des mesures d'efficacité concrètes pour les autorités publiques et les entreprises, et définit pour la première fois des normes d'efficacité pour les data centers.

Pour que la transition énergétique soit un succès, nous voulons utiliser l'électricité et la chaleur de manière encore plus efficace. Qu'il s'agisse de remplacer une ancienne installation de chauffage ou d'installer des fenêtres économes en énergie, nous soutenons les ménages, les entreprises et les communes dans leurs mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique grâce à la subvention fédérale pour les bâtiments performants (BEG).



L'Allemagne dispose d'un réseau électrique bien développé et étendu. Les gestionnaires de réseau sont responsables en premier lieu de l'exploitation sûre et du développement des réseaux en fonction des besoins. La loi sur le secteur de l'énergie (EnWG) définit clairement leurs responsabilités : Les gestionnaires de réseau doivent s'assurer qu'ils satisfont la demande en électricité et contribuent à la sécurité d'approvisionnement en Allemagne grâce à des réseaux fiables. L'ensemble du réseau électrique avec ses différents niveaux de tension doit être adapté à la transition énergétique. Afin de faire avancer rapidement le développement au niveau du transport (très haute tension) et du réseau de distribution (haute/moyenne/basse tension), de le mettre en place de manière accueillante pour les citoyens et de préparer les réseaux électriques aux nouvelles exigences, il a notamment été décidé, dans le cadre du paquet de mesures d'urgence pour l'énergie, de modifier la loi sur le secteur de l'énergie, la loi sur l'accélération du développement du réseau et la loi sur le plan fédéral des besoins. La loi sur la transformation digitale de la transition énergétique et l'amendement du règlement sur la régulation des incitations constituent d'autres jalons importants.

Avec la mise à jour de la stratégie nationale pour l'hydrogène décidée en juillet 2023 par le gouvernement fédéral, ce dernier envoie un signal important pour la deuxième phase de la montée en puissance de l'hydrogène. L'objectif est désormais de passer à la production à grande échelle ainsi qu'à la transformation technologique des champs d'application concernés.

La modification de la loi EEG a permis d'améliorer considérablement les conditions-cadres pour le développement de l'énergie solaire. La hausse des objectifs et des volumes de développement du photovoltaïque se répartit par moitié sur les toits et les surfaces libres. L'espace utilisable pour les installations au sol a été modérément étendu et de nouvelles catégories telles que l'agrivoltaïque, le photovoltaïque flottant et le photovoltaïque de marais ont été intégrées dans les appels d'offres. Afin de promouvoir les installations agrivoltaïques et d'établir ce type de panneaux solaires, le Bundestag a adopté, juste avant les vacances d'été, une disposition privilégiant les installations agrivoltaïques de 2,5 ha (une installation par exploitation agricole) en zone extérieure dans le code de la construction. Les installations agrivoltaïques contribuent à atténuer la concurrence entre les surfaces dans les zones extérieures et à protéger ainsi les surfaces agricoles de qualité.

Afin d'éclairer les potentiels dans la région frontalière franco-allemande, le groupement de coopération universitaire EUCOR a réalisé une étude de faisabilité sur la transformation structurelle de la région de Fessenheim. Ce rapport contient plusieurs propositions de projets



transfrontaliers dans le domaine des énergies renouvelables (réseaux électriques intelligents, recyclage de batteries, développement de capacités d'approvisionnement en hydrogène comme vecteur d'énergie, etc.) Il s'agit désormais d'examiner quelles propositions de l'étude EUCOR peuvent être mises en œuvre. A l'heure actuelle, le Comité de coopération transfrontalière franco-allemand s'en est saisi.

Le Ministère fédéral de l'Économie et de la Protection du climat travaille actuellement à une stratégie de stockage qui englobera le stockage d'hydrogène et d'électricité. À cet effet, des discussions sont en cours avec le secteur, les associations et les entreprises ainsi que l'Agence fédérale des réseaux. Sur la base des réactions et des discussions à venir, nous travaillons à cette stratégie qui devrait être finalisée en 2024.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question ou discussion supplémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Frey, l'expression de nos sentiments distingués.

[signée] Stephanie Aeffner

[signée] Dr Franziska Brantner

[signé] Marcel Emmerich

[signée] Chantal Kopf

[signée] Dr Zoe Mayer

[signée] Melis Sekmen